racine
AVOCATS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 25 novembre 2015

RACINE CONFIRME SA PLACE D'ACTEUR MAJEUR DU RESTRUCTURING AVEC LA REPRISE DE FRAM PAR LBO FRANCE / KARAVEL

Le cabinet d'avocats d'affaires indépendant a remporté ce jour la bataille pour la reprise du voyagiste FRAM au profit de son client, le fonds d'investissement LBO France, déjà propriétaire de Karavel Promovacances. Cette reprise s'incrit dans la toute nouvelle procédure de pré-pack cession.

LBO France, représenté par le cabinet Racine se voit confier la reprise de FRAM, qui avait déposé le bilan fin octobre devant le tribunal de commerce de Toulouse. Le cabinet a conseillé le repreneur LBO France et Karavel Promovacances. « Le tribunal de commerce de Toulouse a choisi la voie de la solidité », dit Laurent JOURDAN, avocat associé en charge du dossier chez Racine, « c'est une bonne nouvelle pour FRAM et ses salariés».
Le cabinet Racine, qui avait déjà assisté CEVITAL dans la reprise de FAGOR-BRANDT, consolide ainsi sa présence en restructuration d'entreprises en difficultés, quelle que soit leur taille. En effet, Racine démontre sa capacité à mobiliser une équipe pluridisciplinaire maîtrisant les enjeux procéduraux, sociaux, concurrentiels et politiques de ces dossiers, y compris dans des approches cross border.

Christian CAVIGLIOLI est administrateur judiciaire de Fram ; Bertrand BIETTE représente Karavel aux côtés de Racine et maitre Azam, du cabinet Coteg Azam représente FRAM à Toulouse.

L'EQUIPE RACINE SUR LE DOSSIER :

-Laurent JOURDAN, avocat associé en restructuring

-Emmanuel LAVERRIERE, avocat associé en restructuring

-Frédéric BROUD, avocat associé en droit social

-Bastien THOMAS, avocat associé en concurrence

-Lisa DUCANI, avocate du département restrucring

-Laurianne CUNHA, juriste du département droit social

-**Marion LOPEZ CARRENO,** avocate du département immobilier

-**Caroline LEVARD**, avocate du département concurrence

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 190 avocats et juristes, répartis au sein de 9 bureaux: Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Saint-Denis de la Réunion, Strasbourg et Bruxelles.
Ses avocats interviennent pour des PME et des grandes entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que pour des collectivités publiques. Leurs compétences couvrent les domaines suivants :agroalimentaire, arbitrage, concurrence/distribution, douanes, droit commercial et économique, droit de l'environnement et fiscalité environnementale, droit fiscal, droits de l'Homme, droit patrimonial et de la famille, droit pénal général et des affaires, droit public et droit administratif, droit social, financement, fusions-acquisitions/droit des sociétés, immobilier/construction, propriété Intellectuelle et industrielle, restructuring, transports et logistique. RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.

Contact : Pauline LEYBOLD, Responsable Communication & Marketing - pleybold@racine.eu
Racine Avocats - 40, rue de Courcelles - 75008 Paris - Tél. : +33 (0)1 44 82 43 00